

Votez ACTA !



Votez ACTA !

Voici le numéro du projet d'ACTA validé "au budget participatif du Conseil départemental du Gers".

Vous pouvez le consulter sur la plateforme <https://budgetparticipatif.gers.fr/>

En voici le titre et l'idée : #5067 : Permettre la transition mémorielle de l'histoire de l'école des villages. L'association promeut le lien social et intergénérationnel et souhaite mettre en relief le patrimoine historique local. L'idée consiste en l'acquisition de matériel informatique de l'association (imprimante, projecteur), afin de continuer la collecte de photos et de témoignages pour élargir la collection des ouvrages sur l'histoire des écoles, de l'origine à nos jours, en particulier du village de Sainte Dode. De la Communale en passant par les regroupements pédagogiques au pôle éducatif de la Communauté de Communes, une transition dont il faut garder la trace.

Il est soumis au vote citoyen du 23 mars au 30 avril. Toute personne physique doit voter pour 3 projets.

* Sur Internet via le site budgetparticipatif.gers.fr, rubrique « Projets soumis au vote » suivre les consignes, créer un compte et se laisser guider.

* Par un bulletin de vote papier dans les urnes du Budget Participatif Gersois, à retrouver sur la liste des marchés en pièce jointe.

Bien sûr, chacun est invité à voter pour le projet d'ACTA #5067 mais aussi pour les associations partenaires de AAG...

Les membres du bureau d'ACTA restent à disposition pour tous renseignements complémentaires concernant le projet et les modalités du vote.

Merci pour la diffusion de l'information autour de vous, la validation finale étant liée aux nombres élevés de votes.

Pour ACTA Denise Artagnan.

ACTA, Association Culture et Tradition en Astarac. <https://acta32.fr/>